

Stalag IV A
19
Scapini

Mission Scapini

LE MOINEAU

DU STALAG IV A

FONDATEUR : Guy RAPP

REDACTEUR EN CHEF : René RICHE

SECRETAIRE GENERAL : Paul FAURE

N° 14

DIMANCHE 1er MARS 1942

ans cette Saxe si éloignée de notre Pays, il n'y a que les lettres des photos et le contenu coûteux de nos colis qui, de temps en temps, nous parlent de chez nous. Et encore: tout bas, à cette ouïe du cœur qui n'est pas trompeuse, mais n'en perçoit pas assez. Plus clairement et à moins autorisée, des passants extraordinaires viennent parfois nous entretenir de la France et de nos intérêts : ce sont les délégués de la Mission Scapini, les seuls Français en civil qui pénètrent dans notre Camp. Ils sont toujours espérés, ces représentants du Maréchal et de la Patrie. Et l'annonce de leur visite éveille la curiosité de tous, bien que personne ne compte apprendre d'eux la date précise - et prochaine - de la libération. Mais on classe les requêtes, on résume les activités des semaines écoulées depuis leur précédent passage, on révise ses plans de travail.... C'est un peu la France qu'on attend.

Le Samedi 7 Février, notre Homme de Confiance est allé jusqu'à Dresde recevoir MM. Cottenet et Baud, deux des sept délégués - naguère prisonniers - qui parcourront l'Allemagne d'Oflag en Stalag. Et, avec eux, il accueillit, au Kommando Clemens Müller, les Hommes de Confiance de dix autres Kommandos de la ville.... Longues conversations instructives qui donnent aux travailleurs de tout chantier la certitude d'être sérieusement reliés au Gouvernement français. Utile prise de contact de l'Homme de Confiance du Stalag avec des Kommandos industriels et, en particulier, avec ce Kommando Clemens Müller à l'hospitalité toujours si cordiale.

Le lendemain matin, MM. les Délégués et l'adjudant Pierre Huby arrivaient à Hohnstein. Ce fut notre tour de dire ce qui se fait ici pour éclairer l'exil des prisonniers; et de noter nouvelles et consignes. Nous nous sommes mis à trois pour transcrire fidèlement les paroles entendues.

L'Homme de Confiance rapportera les considérations les plus importantes, les plus générales. André Marguet vous communiquera des instructions pratiques. Un peu plus loin, moi-même, je transmettrai quelques recommandations aux membres de l'enseignement.

Ici, je vous propose seulement des idées pour la création d'un Cercle Pétain en Kommando - création toujours possible et urgente.

Ces premières indications seront groupées dans des réponses aux questions :

- 1°) - QUI peut s'occuper du Cercle Pétain.
- 2°) - QUAND auront lieu les études en commun.
- 3°) - COMMENT et AVEC QUOI travailler.

1°) - QUI ? TOUS les prisonniers ont accès au Cercle. Tout s'y passe "au grand jour". Il ne s'y dit rien qui puisse inquiéter personne.

S'il est normal que le groupement se fasse autour de l'Homme de Confiance - arbitre responsable de toutes les activités -, les recherches et les discussions peuvent être conduites par un ou plusieurs camarades curieux d'organisation sociale, exercés à noter, classer des renseignements, à les apprécier, à s'en servir.

40 P 1078 R

2°) - QUAND? Pour avoir voulu bouquiner et écrire un peu chaque jour, soit en rentrant de la forêt, soit à la sortie de la fabrique, je sais qu'au soir, en dépit de leur fatigue corporelle, les cérébraux se recréent à lire ou à rédiger. Ceux-là peuvent donc préparer la réunion hebdomadaire.

Et, dans la soirée du samedi ou du dimanche, selon les conditions de vie on passe une heure à prendre connaissance des renseignements assemblés par un de ces camarades studieux ou avec leur aide. Et on les discute. C'est le sacrifice de 3000 points de belote. Et ce n'est pas plus fatigant. Est-ce un plus vain usage de nos facultés nobles? Au contraire, c'est une diversion qui rafraîchit l'esprit, comme, après une besogne de patience, on repose sa vue à contempler et à scruter les lointains.

3°) - COMMENT et AVEC QUOI TRAVAILLER ? Il n'est plus temps de palabrer, sans ordre, avec des phrases d'avant-guerre. On essaie de faire du neuf. Si le matériel a déjà servi, que, du moins, les formes et la façon soient nouvelles.

Il faut donc travailler sur des textes sûrs et des relations exactes de faits certains - et s'y appliquer froidement pour y voir clair. Quels sont les textes les plus sûrs? D'abord les messages du Maréchal Pétain, denses et concrets; les discours-programmes de ses collaborateurs; le Journal Officiel (RM. 3, 25 l'abonnement trimestriel), et les ouvrages sur la Révolution Nationale que notre bibliothècaire répartit au fur et à mesure qu'on les lui livre. Certains commentaires de Journaux ne sont pas négligeables. Les délégués de la Mission Scapini ont obtenu pour nous, de Monsieur le Commandant du Stalag, l'autorisation de communiquer aux Cercles Pétain des Kommandos, des copies de nos exposés du Vendredi soir. Ces copies voyageront avec le "MOINEAU". Mais nous attendons du papier. Aussi répondrons-nous, cette fois, aux premières demandes notées.

Voici, pour finir, une classification possible des renseignements, qui faciliterait le bon emploi des compétences: famille, jeunesse, enseignement, travail (organisation professionnelle et sociale), agriculture, industrie, commerce, colonies, administration, prisonniers.

Qui d'entre nous peut lire ces mots sans songer ? Qui peut se désintéresser des principes nouveaux, des lois récentes et prochaines qui vont affecter les réalités qu'ils évoquent ?

Au travail donc. Les mieux avertis se reclasseront sans peine.

René RICHE 28644

EN TOUTE CONFiance

Sur toutes les lettres qui vous parviennent de l'Homme de Confiance du Stalag, vous pouvez lire avant la signature: "Hauptvertrauensmann" Qu'est-ce à dire? Nous pourrions traduire en français: Homme de Confiance en Chef

Cela signifie que je dois être votre représentant officiel auprès des Autorités Allemandes du Camp et le porte-parole de notre Maréchal.

Aussi je vous recommande, parmi toutes les nouvelles que vous apportent les Journaux, de lire attentivement les discours prononcés par notre grand Chef. Connaitre sa pensée pour l'aider à réaliser la Révolution Nationale qu'il a entreprise. exécuter fidèlement et dans le détail toutes ses consignes. voilà quelles doivent être vos grandes préoccupations actuelles.

Notre situation de prisonnier ne nous amène pas à nous désintéresser de la vie mondiale, cependant nous le constatons tous, elle nous fait nous préoccuper surtout du sort de nos familles et de notre France.

Nous désirons ardemment savoir que nos familles ont le nécessaire pour vivre, nous avons le souci de voir notre Pays se redresser.

Cherchons donc, conduits par notre Chef, à nous façonner un esprit nouveau, à l'aide de ses pensées.

Dans notre conduite de chaque jour, soyons ici de dignes représentants de notre France. Reprenons durant notre captivité l'habitude de la discipline consentie; nous avons trop connu les tristes conséquences du laisser-aller total. Mon désir serait de voir tous les Français dans chaque Kommando exé-

autant au mieux toutes les consignes passées par l'Homme de Confiance.

Veillons tous à avoir une tenue digne: malgré notre misère, appliquons nous à avoir des effets convenables, des chaussures propres, la veste ou la capote toujours boutonnée; pas de débraillé qui manifeste un esprit cabochard et qui nous fait mépriser plus qu'admirer. Exécutons dignement tous les ordres qui nous sont passés par nos gardiens. Par ces moyens bien simples; nous saurons nous faire respecter et nous nous préparerons à aider efficacement notre Maréchal dans sa grande tâche. Bon courage et confiance dans l'avenir.

Adjudant Pierre HUBY 25776
de la Confiance du Stalag

Homme de Confiance du Stalag

MISSION SCAPINI

CE QUE NOUS ONT DIT LES DELEGUES

CE QUE NOUS ONT DIT LES DÉLEGUÉS Depuis le mois de Novembre nous n'avions pas eu leur visite au Camp. Aussi, toujours désireux d'avoir un contact officiel avec la France nous attendions impatiemment leur venue.

... Nous les avons vus, et que nous ont-ils dit ?

Nous les avons vus, et que nous ont-ils dit ? Rien de bien positif sur la libération. La question est toujours fort débattue. Il est prudent pour nous tous d'être patients. Nous nous retrouveront

Nous pouvons penser que bon nombre d'entre nous retrouveront la France au cours de cette année.

Deux belles décisions ont été prises en France en faveur des prisonniers: 1^o - Relèvement de l'allocation aux femmes de prisonniers. Le montant n'en est pas encore déterminé. - 2^o - Pour la défense du foyer du Prisonnier des poursuites judiciaires sont prévues contre les femmes qui abandonneraient leur foyer.

+

Les consignes qui nous furent données par les délégués sont nettes et doivent inspirer notre conduite de chaque jour.

Considérer le Maréchal Pétain comme notre seul Chef.

Considérer le Maréchal Pétain comme notre seul chef.
Lui obéir fidélement dans les plus petits détails de notre vie et pour cela, bien comprendre sa pensée.

Lire avec attention ses discours et diriger notre vie avec les principes qu'il nous donne.

C'est parce que ces principes sont trop oubliés que l'ordre français ne règne pas encore dans toute la France.

Avec quelques faits à l'appui, il nous a été reddit ce que proclamait notre Maréchal dans son discours du 12 Août 1941

"Nos difficultés intérieures sont faites surtout du trouble des esprits, de la pénurie des hommes et de la raréfaction des produits".
"Le trouble des esprits.....provient surtout de notre lenteur à construire un ordre nouveau ou plus exactement à l'imposer. La Révolution Nationale... n'est pas encore entrée dans les faits... parce qu'entre le peuple et moi, qui nous comprenons si bien, s'est dressé le double écran des partisans de l'ancien régime et des serviteurs des trusts. Les troupes de l'ancien régime sont nombreuses. J'y range sans exception tous ceux qui ont fait passer l'intérêt personnel avant les intérêts permanents de l'Etat:maçonnerie, partis politiques dépourvus de clientèle mais assoiffés de revanche, fonctionnaires attachés à un ordre dont ils étaient les bénéficiaires et les maîtres - ou ceux qui ont subordonné les intérêts de la Patrie à ceux de l'étranger".

Les communistes se montreraient particulièrement actifs, voulant surtout exploiter notre misère.

Les trusts, le marché noir, l'argent en un mot domine toujours. Pendant ce temps, nos charges d'Armistice, l'entretien des prisonniers, le blocus britannique pèsent lourdement sur notre économie nationale. Les 4/5èmes de nos réserves ont disparu.

Sombre tableau, sans doute, mais il est bon que dans notre exil, nous sachions réserves ont disparu.

ce qui se passe en France. Pas d'illusion. Sachons donc qu'à notre retour, nous aurons notre part de travail pour parfaire la Révolution Nationale déjà bien commencée.

La position de la France dans le problème européen nous a été repréciée. Le communisme n'est pas seulement un danger pour l'Europe, il l'est particulièrement pour la France. Gardons nous bien contre cet ennemi.

En conclusion: pensons français et ne comptons que sur nous-mêmes pour redresser notre Pays abattu par la défaite.

"Je sais^{par} métier, nous dit le Maréchal, ce qu'est la victoire:je vois aujourd'hui ce qu'est la défaite. J'ai recueilli l'héritage d'une France blessée.Cet héritage,j'ai le devoir de le défendre,en maintenant vos aspirations et vos droits.

"En 1917, j'ai mis fin aux mutineries... En 1940, j'ai mis un terme à la déroute. Aujourd'hui, c'est de vous-mêmes que je veux vous sauver.

"A mon âge, lorsqu'on a fait au Pays le don de sa personne il n'est plus de sacrifice auquel l'on veuille se dérober. Il n'est plus d'autre règle que celle du Salut Public. Rappelez-vous ceci: *Tous qui meurt*

Un Pays battu, s'il se divise, est un Pays qui meurt.
Un Pays battu, s'il sait s'unir, est un Pays qui renait.

Un Pays battu, s'il sait s'unir, est un Pays qui rendra.
Vive la France".

Vive la France".

Adjudant Pierre HUBY 25776

LES ECHOS DU SIEGE SOCIAL

LE MOT DES GRATTE PAPIER

Quelques réponses à des questions posées :

COLLECTION DE TIMBRES: Les prisonniers de Guerre ne sont pas autorisés à constituer des collections de timbres.

SOINS DENTAIRES: Toute demande de soins dentaires ou de prothèse ou de remplacement de dentier doit être adressée à l'Officier de Contrôle par l'intermédiaire du Führer de Kommando.

SECOURS NATIONAL: Les envois de fonds destinés au Secours National doivent être dirigés vers l'Homme de Confiance du Stalag qui, par l'intermédiaire du Gouvernement Français, fera virer l'argent au compte de "La Famille du Prisonnier".

RETRAIT DES
PERMITS

gent au compte de "La famille du Piscineur".
DE CONDUIRE ET LIVRETS INDIVIDUELS: De nombreuses réclama-
tions nous parviennent à ce sujet. On nous assure que ces
pièces seront rendues ultérieurement.

COLIS DONT L'ARRIVEE TARDE: Faire connaître à l'Homme de Confiance du Stalag
Nom, prénoms et adresse de l'expéditeur.

Numéro de colis.

Bureau de poste ou gare de départ.

Bureau de poste ou gare de de
MS. 1189, p. 12, v. 1, fol. 13

No d'enregistrement

COLIS PERDUS OU INCOMPLETS: Outre les renseignements ci-dessus, fournir le détail des objets perdus.

Il n'existe pas de pécule individuel ou collectif.

PECULIAR SANTANING

:Il n'existe pas de pécule individuel ou collectif.
:Les camarades sanitaires qui craindraient de ne pas être reconnus comme sanitaires au Stalag, sont priés d'écrire à l'Homme de Confiance du Stalag.

LIBÉRATION des anciens combattants de la guerre 1914-1918 : Seuls les Combattants ayant porté l'uniforme avant le 11 Novembre 1918 peuvent être libérés.

VETEMENTS ANNONCES PAR LES FAMILLES ET ENVOYES DE FRANCE PAR L'INTERMEDIAIRE DE LA CROIX-ROUGE OU DES COMITES FRANCAIS : La Mission Scapini nous a précisé les conditions de ces envois. Les familles ne paient pas les vêtements dont elles fournissent la liste. Elles ne font que détailler les besoins de leurs prisonniers. Ceux-ci bénéficient des envois collectifs qui parviennent au Sta-

lag au même titre que leurs camarades mais peuvent, s'il y a des restes après la distribution, avoir droit à quelques effets supplémentaires en tenant compte des besoins signalés. .

PHOTOS D'IMMATRICULATION: Pour l'obtention de ces photos une demande écrite doit être faite à Monsieur l'Officier de Contrôle par l'intermédiaire du Führer de Kommando.

André MARGUET 34296

AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Monsieur le Commandant nous autorise à instituer des Cours par correspondance au service des travailleurs de Kommandos. Le travail sera dirigé par les professeurs de notre Centre d'Etudes. Si les demandes étaient nombreuses, le MOINEAU nous aiderait alors à répandre cet enseignement.

Un assez grand nombre de Kommandos possèdent instituteur ou professeur. Quand on connaît la passion d'instruire et d'élever qui soutient tant d'enseignants français, on se prend à croire que, même assujettis aux durs labours manuels, nos collègues gardent encore le goût et la force d'aider leurs camarades à parfaire leur savoir et leur culture. Ils seraient de précieux suppléants de notre Université et de bien méritants collaborateurs de son enseignement par correspondance. René RICHE 28644

René RICHE 28644

CERCLE PETAIN

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (Suite)

Fumisterie et plomberie: Changer le clapet d'un robinet, arrêt d'une fuite d'eau, de gaz, etc...

Divers: Démontage et réparation de moulin à café, pédalier de bicyclette
machine à coudre, roue d'automobile, etc...

A la campagne, mêmes travaux se rapportant à la ferme aux machines agricoles, à la culture des jardins, des vergers, des champs.

Pour les écoles de filles, applications de puériculture, hygiène, couture tenue de la maison, cuisine, etc...

Nous signalons que les programmes d'histoire donnent une vue générale de l'antiquité à nos jours; on insiste "sur la continuité de l'effort français à travers tous les régimes pour construire, maintenir ou relever la France". Effort également sur l'histoire locale "on s'attachera à vivifier l'histoire nationale par la visite de monuments locaux et par l'étude des événements qui se sont déroulés dans la région. Chaque enfant doit connaître au moins sommairement le rôle qu'a joué sa province dans l'histoire nationale". En géographie, on insiste également sur la région (habitants, moeurs, coutumes, traditions régionales, économie, place et fonction de la région dans la communauté nationale".

La sanction du 2ème cycle est donnée par le C.E.P. (Certificat d'études primaires). S'y présentent les enfants ayant atteint l'âge de 14 ans révolus au 31 Décembre: Deux séries d'épreuves

1ère Série - Ecrit: Rédaction, problème pratique, question de sciences
4 questions d'histoire et de géographie (une des
questions d'histoire portant sur l'histoire locale
une des questions de géographie comportant l'exé-
cution d'un croquis ou portant sur la géographie
locale.)

2ème Série - Oral : Dessin(couture ou dessin pour les filles)-Exercice pratique de travail manuel - lecture de texte - Exécution d'un chant (l'un des 5 chants proposés peut être en langue dialectale).

2ème OBJET
LES ACTIVITÉS D'EDUCATION GÉNÉRALE

Elles constituent le deuxième but de l'école primaire. Elles groupent: éducation physique, sport, jeux éducatifs, chants, exercices rythmiques, danses, travaux manuels déjà vus plus

haut) sorties, entraînement à la vie de Camp. Dans l'ensemble ces activités existaient déjà avant 1939, mais faiblement développées. Maintenant elles ont été accrues et centrées sur des idées nouvelles: développement du corps, contact avec la vie, action; développer l'esprit d'équipe, l'initiative, la résistance physique.

"La formation de la jeunesse française comprend le développement des âmes et des corps, la formation des caractères et de l'esprit d'équipe. Les enfants aspirent aux joies et aux bienfaits du plein air, à un épanouissement harmonieux par le mouvement, par l'action joyeuse et disciplinée".

(Maréchal Pétain : 20 Mars 1941)

"La décadence d'un peuple commence lorsque les élites, perdant le contact des hommes et des choses, ne sont plus capables de tendre toutes leurs forces corporelles et spirituelles vers l'action.

En complétant les disciplines de la classe par les disciplines du grand air, en faisant pratiquer à vos élèves et en pratiquant avec eux les activités d'éducation générale qui doivent être liées aux sports comme elles le sont à l'enseignement intellectuel, vous formerez des hommes robustes et équilibrés, vous serez les meilleurs artisans de la Révolution française".

C'est en ces termes que M. Jérôme Carcopino, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse, s'est adressé aux éducateurs.

Pour mener à bien cette œuvre, des mesures ont été prises pour l'équipement du Pays. Des terrains (l'idéal serait de créer un terrain de sport auprès de chaque école: avec matériel moderne, douches etc...), des stades pour instituteurs et institutrices ont été organisés. Un coup d'œil sur les horaires donne une idée de l'importance des "Activités Générales" :

1er Cycle : 3 heures d'éducation physique et de chant;

3 heures de plein air;

2 heures 1/2: Dessin - Travail manuel (intérieur et extérieur).

Total : 8 heures 1/2 sur 30 heures de présence scolaire par semaine.

2ème Cycle: 5 heures - Ecriture - Dessin - Dessin industriel à l'intérieur et en plein air - Travaux pratiques.

3 heures 1/2 d'éducation physique - Chants;

3 heures de plein air;

Total : 11 heures 1/2 sur 30 heures.

3ème OBJET EDUCATION MORALE, CIVIQUE ET PATRIOTIQUE

Un simple coup d'œil sur

les programmes montre quelle importance on accorde à cette éducation.

Les paroles mêmes du Maréchal s'en dégagent : Les grandes valeurs, le travail, l'esprit d'équipe, l'effort, le chef, la famille, la Patrie, sont mises en relief.

- Etudes de pages à valeur éducative empruntées aux monuments de la langue française: Moralistes, écrivains politiques, messages du Maréchal Pétain.

LA PATRIE:

La piété envers la Patrie et les devoirs qu'elle implique; l'esprit de sacrifice, la volonté de servir, la communauté nationale, le drapeau, l'hymne national, la fierté de la France et le sentiment de la solidarité entre les nations de l'Europe et du monde.

- Les devoirs du Français, le loyalisme envers le Chef de l'Etat, l'Etat hiérarchique et le respect de l'autorité, l'obéissance aux lois.

LA FAMILLE:

La famille assise de l'édifice social, honneur, protection et aide dûs à la famille.

- Le devoir de fonder une famille. Mission éducatrice des parents.

- L'attachement au foyer familial.

L'INDIVIDU:

L'idéal moral, l'appel du héros et du Saint. Les valeurs spirituelles. La civilisation chrétienne. Le courage, le caractère; l'éducation de soi-même.

LE DEVOIR SOCIAL:

- L'amour du travail, sa nécessité et sa valeur spirituelle, dignité aux différentes formes de travail.
- Le paysan et son héroïque patience. La conscience professionnelle, le gain, récompense du labeur et salaire de l'effort. Le travail des Français, ressource de la Patrie. La probité, le respect des engagements et des droits d'autrui.
 - L'esprit d'équipe, la solidarité.
 - Le rôle de l'école: faire de tous les Français les servants d'une même foi les chevaliers d'un même idéal, symbolisé dans ce mot unique: FRANCE.
- + ----- + ----- +

Pour compléter cette étude sur la réforme de l'enseignement primaire, voici quelques mots sur la loi qui a introduit l'instruction religieuse dans les horaires.

Loi du 6 Janvier 1941 précisée par celle du 10 Mars 1941.

"Donnée en dehors des édifices scolaires, l'instruction religieuse est comprise à titre d'enseignement facultatif, dans les horaires scolaires suivant les conditions qui seront fixées par les inspecteurs d'Académie après entente avec les autorités religieuses de leur ressort.

1 heure 1/2 sera consacrée à cette instruction qui pourra être donnée, par exemple, en 2 séances de 3/4 d'heure, soit avant la classe du matin de 8 heures à 8 heures 3/4, la classe se faisant de 9 heures à midi; soit après la classe de 16 heures 1/4 à 17 heures ou de 13 heures à 13 heures 3/4, la classe se faisant de 14 heures à 17 heures. Ce sont là des suggestions données par les circulaires, l'application dépendra surtout de l'accord entre les Autorités civiles et religieuses. Dans une importante déclaration faite à la radio le 16 Mars 1941, Monsieur Jérôme Carcopino a insisté sur la nécessité d'une bonne entente entre les autorités religieuses et les autorités de l'école publique. Eviter tout sectarisme, c'est pour cela que l'instruction religieuse est donnée en dehors de l'édifice scolaire, que le mot "Dieu" rétabli par Monsieur Chevalier en 1940 a été remplacé par "l'Idéal moral. L'appel du héros et du Saint. Les valeurs spirituelles, la Patrie, la Civilisation Chrétienne".

Voilà les grandes lignes de la Réforme de l'Enseignement Primaire Public, réforme qui appelle un renouveau chez les écoliers, et chez le Personnel enseignant dont le recrutement et la formation ont été modifiés.

"Faire de tous les Français, les servants d'une même foi, les chevaliers d'un même idéal, symbolisé par ce mot unique: "FRANCE", voilà le grand but de l'école.

Pour compléter cette étude il nous reste quelques mots à dire sur la situation des écoles privées qui peuvent recevoir des subventions départementales. Voici le texte de la loi du 2 Août 1941 (Extraits).

"A compter du 1er Octobre 1941, les écoles primaires élémentaires privées, régulièrement déclarées conformément à la loi du 30 Octobre 1886, existant à la publication de la présente loi et justifiant de l'importance de leurs effectifs scolaires et de la précarité de leurs ressources pouvant entraîner leur fermeture, pourront recevoir, sur le fonds du budget départemental, des subventions dont le montant sera fixé chaque année par le préfet, après accord avec les autorités dont elles dépendent."

Ces écoles privées sont soumises au contrôle des autorités universitaires (recteur - inspecteurs généraux et primaires - maires - médecins inspecteurs). "Cette inspection porte sur la qualité et sur la nature de l'enseignement donné. Les établissements privés restent libres du choix des horaires, des programmes et des méthodes.

Toutefois ils ne peuvent utiliser les livres ou manuels interdits dans l'enseignement public".

A dater du 1er Octobre 1947 nul ne pourra être instituteur d'une école privée subventionnée s'il ne possède le baccalauréat de l'enseignement secondaire. Tous les enfants qui fréquentent les établissements privés doivent être présentés au C.E.P.

D'autre part dans toute commune " où il existe une école privée régulièrement déclarée il peut être créé une caisse des écoles privées destinée

à encourager et à faciliter la fréquentation de l'école".

Il vous sera donné plus tard quelques renseignements sur l'organisation des Cours Complémentaires et des Bourses.

Victor CHAGNY 25220

NOUVELLES MILITAIRES

Par Décret du 9 Septembre 1941, il est alloué une indemnité pour pertes d'effets (cantine) ceci à compter du 1er Mai 1940.

Sous-Officiers employés militaires..... 2.700

Aspirants..... 2.000

Adjudants, Adjudants-Chefs et assimilés...2.000

Toutefois ces allocations sont des maxima et le Ministre détermine les indemnités à attribuer dans la limite de ces maxima.

Robert WIENHOFER 690

Lectures Bretonnes

En nous envoyant leur liste de souscription beaucoup de camarades nous demandent des livres pour apprendre le Breton, ou pour perfectionner ce qu'ils savent déjà. Nous avons demandé, à Rennes, toute une Bibliothèque bretonne pour le Camp, mais nous n'avons encore rien reçu. Le plus rapide et le plus sûr, pour avoir ces livres, est de les commander chez soi.

Voici quelques titres: Une petite grammaire bretonne, simple et pratique celle de Ropars Hémon (18Frs.); 2 Dictionnaire Français-Breton(75Frs.); Hémon, quelques lectures:Eur sac'had Marvailoman qui vient de paraître, de Youenn revue littéraire dont une bonne partie

tionnaires très complets: Vallée, Dictionnaire Français-Breton (75 Frs.); Hémon, Dictionnaire Breton-Français (25 Frs.); quelques lectures: Eur sac'had Marvailhou, Marvailhou ar Vretoned, et un roman qui vient de paraître, de Youenn Drezen: Itron Varia Garmez; enfin, une revue littéraire dont une bonne partie est écrite en langue bretonne, Gwakarn.

NOTRE SOUSCRIPTION - Suite des listes

Kottewitz	633	: Walda	26,60	: Wülknitz	7,--
Schönborn	19,50	: Merbitz	15,--	: Gassig	32,--
Glaubitz	50,--	: Thiendorf	14,80	: Kdo 321	30,85
Roßtig	10,--	: Kdo 608	23,20	: Bellevue	45,--
Niederkaina	15,50	: Riesa I,22	3,--	: Kdo 51/119	7,--
Kottewitz papier	30,--	: Grube Brigitta	132,70	: Belten	16,--
Niedersedlitz	25,50	: Reichenbach	20,--	: Scouarnec(Kdo ?)	3,--
			7,--	: Hohnstein (2)	4,--

Total général: RW. 1569,62 (Frs.: 31.392,50)

Le 11 février nous avons expédié, au Préfet du Finistère, un mandat de RM. 1486,62 soit Frs: 29.732,50.

Nous avons reçu, après l'expédition du mandat, les envois de Grube Brigitta et Reichenbach II. Les sommes annoncées par Gettersee II et Niederkaina ne sont pas encore arrivées à la Trésorerie. Nous devons donc attendre pour expédier le second mandat (RM.: 83,00). Aj. Laubegast RM. 10 (reçus)

Pierre TREPOS 31227

LA LUTTE CONTRE LES POUX

En raison des circonstances actuelles qui mettent la question tout à fait à l'ordre du jour, je vais revenir dans cette chronique sur une sujet que j'ai déjà traité dans de précédents numéros du "MOINEAU".

Vous savez presque tous que le pou, ce parasite si connu, transmet une maladie épidémique très grave: le typhus exanthématisque. La protection contre

cette maladie est essentiellement basée sur la lutte contre les poux.

COMMENT EVITER D'HEBERGER CES PARASITES ? Par une propreté rigoureuse.

Lavez-vous avec plus de soin que jamais malgré la rigueur de la température et l'absence de douches chaudes au Camp en ce moment. Portez les cheveux courts et ne négligez pas le savonnage de la tête. Ne dormez pas la nuit avec votre linge de jour. Changez de linge chaque semaine et faites bien bouillir le linge sale. Ne craignez pas d'exposer chaque semaine vos couvertures et votre literie au froid pendant quelques heures.

Chaque soir, avant de vous coucher, faites une inspection soigneuse de votre linge afin de dépister le plus rapidement possible la présence de parasites et dans ce cas de pouvoir prendre toutes les mesures utiles.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES POUX ?

La méthode la plus rationnelle est évidemment l'épouillage par douche et savonnage des sujets et désinfection du linge et des vêtements dans des installations ad hoc.

Mais actuellement le gel ayant endommagé l'installation d'épouillage du Camp, il faut se contenter de moyens de fortune qui sont d'ailleurs très efficaces.

Dès que vous trouvez un pou dans votre linge, allez au lavabo avec du linge de rechange. Déshabillez-vous entièrement, savonnez-vous tout le corps et la tête, habillez-vous avec du linge propre. Mettez aussitôt le linge sale à bouillir. Surtout ne le laissez pas traîner dans la chambre.

Si au bout de quelques jours vous trouvez à nouveau des poux, il faudra le signaler pour qu'on vous donne une nouvelle literie et une nouvelle tenue, que vous ne devrez évidemment revêtir qu'après vous être complètement lavé et avoir mis du linge propre. L'ancienne tenue sera lavée et savonnée à l'eau chaude et à la brosse, puis repassée au fer très chaud (en insistant particulièrement sur les coutures, car c'est là que se trouvent les œufs).

Vous le voyez ces moyens sont simples. Il faut vous y conformer strictement. C'est l'intérêt de tous.

Docteur RONDET
Médecin du Stalag

COMMUNICATION

AUX CAMARADES CATHOLIQUES: Saint Joseph

Il est très près de nous ce robuste travailleur, ce père aux gestes tendres. L'imagerie populaire nous a d'ailleurs rendu familière cette silhouette d'homme penché sur un établi de menuisier dans le jaillissement des copeaux dorés, tenant entre ses bras noueux le frêle enfant Jésus, ou, découpé sur l'horizon lumineux des déserts d'Orient, foulant les routes lointaines à la recherche d'un gîte sûr.

Tout comme nous il eut son foyer, son métier, sa vie errante de fugitif. Certains pourraient croire que la mission unique que Dieu lui a confiée en fait un homme à part, une sorte d'automate aux gestes prévus d'avance. Un Saint figé menant avec la Sainte Famille à l'écart des hommes une vie de reclus. Le portrait qu'on nous en trace parfois nous porterait à croire aussi que son existence s'écoula sans heurts comme portée par Dieu.

Et pourtant non, comme père de famille il eut le souci quotidien du pain à gagner, de la santé des siens à préserver, l'inquiétude du père se penchant sur l'enfant qui risque ses premiers pas.

Mêlé à ses compatriotes, il connut les différends qui parfois jettent les hommes les uns contre les autres. Il vint leur apporter sa paix comme il sut doucement saluer le client acariâtre qui vient se plaindre pour une charrue livrée en retard.

Il connut les marches épuisantes comme les nôtres sur les routes poussiéreuses ou balayées par la pluie..... et c'est un Saint que nous invoquons aujourd'hui inséparable de Jésus et de Marie, et c'est là tout son secret. Sa vie nous offre le spectacle du travail de la famille, et du foyer.

Au moment où ces mots sont redits chez nous en consignes pressantes qui trouvent en nos coeurs de prisonniers un accueil bienveillant parce que nous sentons bien que le salut est là et qu'en nous-mêmes vibrent des cor-

des profondes, demandons à Saint Joseph de nous éclairer, de nous aider à prendre pleinement conscience du devoir présent, à faire nôtre le secret de sa paix, de son bonheur tranquille. Nous n'avons pas au Ciel de plus puissant protecteur.

Abbé Georges BOYER 6558
Diocèse de Versailles

AUX CAMARADES PROTESTANTS

Nous sommes toujours prêts à publier vos communications. Envoyez-les donc, à temps, par le courrier de l'Homme de Confiance.

POUR LES BCI

J'ai aujourd'hui le plaisir de vous communiquer un extrait de la lettre qui me fut adressée par Monsieur le Président du Comité d'Aide aux enfants des prisonniers de Guerre. Une question qui ne cesse de faire l'objet des préoccupations particulières des dirigeants, est celle de la sauvegarde de la santé et l'amélioration du sort des enfants. Afin de confondre dans une même sollicitude et de traiter sur un pied d'égalité absolue tous les enfants de prisonniers, l'O.R.A.F. et l'O.N.A.C. ont décidé la constitution d'un Comité commun d'aide aux enfants des Prisonniers de Guerre.

C'est au profit de ce Comité que sera ouverte prochainement à Bruxelles "l'Exposition du Prisonnier de Guerre", qui sera transportée ensuite dans différentes villes du Pays.

Cette manifestation doit avoir dans l'esprit de ses organisateurs un double but.

Le premier et le plus important est d'entretenir chez tous nos compatriotes votre constant souvenir, faisant apparaître ainsi les mérites que vous acquérez vis à vis de nous tous.

Le second but est de recueillir des fonds pour le Comité d'aide à vos enfants. Nous venons vous demander votre participation active à cette manifestation. Pour cela nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir avec l'autorisation de votre Commandant de Camp, tout ce qui pourrait être exposé et vendu et qui a rapport à la vie du Prisonnier : peinture, dessins, photos, sculptures, travaux de bois, de métaux, etc...

D'autre part, pour le cas où certains prisonniers auraient pu déjà renvoyer à leur famille des œuvres qui seraient de nature à susciter l'intérêt des visiteurs de l'exposition, nous vous saurions gré de bien vouloir prier vos camarades de demander aux leurs de se mettre en rapport avec nous afin de faire connaître les objets qu'ils sont disposés à nous confier.

Suivant les indications qui nous seront données à ce sujet, les œuvres et objets exposés seront ou bien vendus ou bien remis aux exposants ou à leur famille.

Les expéditions devront être faites à mon nom, au Palais du Roi à Bruxelles.

Les recettes sont destinées à l'entretien des prisonniers dans les Hôpitaux.

En outre, les Comités d'entr'aide des Camps où les Hommes de Confiance nous signalent des enfants de leurs camarades de captivité en faveur desquels certaines interventions seraient opportunes, nous nous efforcerons de faire droit à ces demandes.

Enfin, si certains exposants expriment le désir que soit prélevé à leur profit un certain pourcentage du prix de vente éventuel de leurs œuvres, il vous suffira de m'en faire part.

Gouverneur de S.A.R. Monseigneur le Duc de Brabant

En réponse aux demandes de nombreux camarades me réclamant des formulaires réglementaires pour l'envoi de livres d'études et récréatifs, je m'étais vu dans l'obligation de leur demander de patienter, les dits formulaires ne m'étant pas encore parvenus. Comme je l'avais promis à quelques uns d'entre vous, le Journal "LE MOINEAU" ira cette semaine vous porter la bonne nouvelle, et vous assurer que vous pouvez dès maintenant me les réclamer au Stalag.

Hubert GENEVROIS 992
Homme de Confiance des Belges

AUX ETUDIANTS BELGES

Nous avons reçu de Secrétariat de l'Office des Travaux de l'Armée démobilisée une "Notice relative aux situations qui pourraient être faites aux militaires en captivité désireux de poursuivre des études universitaires". Cette brochure constitue une documentation intellectuelle pour le domaine des sciences appliquées aux niveaux universitaires et techniques supérieure, du droit, des sciences politiques, sociales et administratives, commerciales, ~~agricoles~~ et agronomiques ainsi que des considérations générales pour l'admission aux fonctions de l'Etat. Ne pouvant vous envoyer individuellement cette brochure, nous vous prions de communiquer à l'Homme de Confiance des Belges, vos desiderata, en lui mentionnant le plus clairement possible vos diplômes. Nous pourrons vous envoyer ensuite une copie intégrale de la liste des Cours communiqués par les organismes officiels (Université de Bruxelles, Gand, Liège, Louvain, Mons, Charleroi, Anvers, etc...)

Franz HAYT 19548

RECAPITULATIF DES PRINCIPAUX ARTICLES PARUS DANS "LE MOINEAU"

A l'intention des Hommes de Confiance de Kommandos, et ensuite de tous les lecteurs du "VOINEAU", nous avons établi ci-dessous un récapitulatif qui leur permettra de retrouver facilement la documentation dont, les uns et les autres peuvent avoir besoin. En ce qui concerne les questions intéressant plus directement les "Vertrauensmann", nous nous bornons à indiquer les seules communications, dont il doit être tenu compte, les autres, sur les mêmes sujets, étant périmées. Au surplus, pour la conduite générale à tenir, nous leur conseillons de relire et les articles de tête de notre Hédacteur en Chef René Riché et ceux "En toute Confiance" du Père Le Blond ou de l'adjoint Huby.

Pour compléter les collections du "MOINEAU" des Kommandos, nous disposons de quelques exemplaires des numéros parus. A notre grand regret, toutefois, nous informons nos correspondants que les Nos 2,3 et 4 sont complètement épuisées. P.F.

HOMMES DE CONFIANCE

- Rôle de l'Homme de Confiance(art. 43. & 44 Convention de Genève) N° 2
 - Réclamation des Hommes de Confiance N° 6
 - Correspondance des Hommes de Confiance N° 7; N° 10
 - Envois de colis en France N° 8 & 12
 - Rations N° 12
 - Culte N° 13
 - Photos d'immatriculation N° 14
 - Demandes de libération N° 9; N° 12
 - Sanitaires Nos 12 & 14
 - Soins dentaires N° 14
 - Permis de conduire N° 14
 - Colis (Réclamations) N° 14
 - Recommandation aux Hommes de Confiance N° 4
 - Droits des Hommes de Confiance N° 7, N° 10, N° 12
 - Changements de Kommandos N° 7
 - Dons de la Crâix-Rouge N° 8
 - Heures de Travail N° 10; N° 12
 - Tabac payant N° 13
 - Sport N° 10
 - Colis individuels gratis Nos 10/151
 - Demandes de libération Nos 9 & 12
 - Collection de timbres N° 14
 - Secours National N° 14
 - Anciens Combattants N° 14
 - Pécule N° 14

VISITE DES DELEGUES DE S. EX. M. l^e Ambassadeur SCAPINI

- Visite du 22 Juillet 1941 N° 2 - Visite du 4 Septembre 1941 N° 5
- Visite du 3 Novembre 1941 N° 9 - Visite du 8 Février 1942 N° 14

NOS CHEFS

- Le Maréchal Pétain N° 6 - L'Amiral Darlan N° 7
- Le Général Huntziger N° 8

CERCLE PETAIN

- Le Cercle Pétain (R. Riché) N° 9, 13, 14
 - Le Statut des fonctionnaires N° 10 & 12
 - La Réforme de l'enseignement primaire Nos 13 & 14
 - Indemnités pour perte d'effets N° 14
 - Les Demi-Soldes Haute Paye N° 8
 - Solde mensuelle-Indemnité de résidence-Droits à pension N° 9
 - Soldes des militaires de réserve N° 10
 - Soldes mensuelles-Allocations pour enfants N° 12

CHRONIQUE DES KOMMANDOS

- De Pirna-Jessen № 6
 - De Hontsch, de Prossen № 9
 - De Königsmühle, de Riesa Gröba № 12

NOS PHYNANCES

- La résorerie au Stalag Nos 2 & 3
 - Transformation d'argent Français ou autre Nos 5 & 9
 - Envois de marks en France N° 12
 - Travailleurs du Frontstalag de Rennes N° 7
 - Liquidation des comptes à la libération Nos 5 & 10

LE COIN DE LA BASOCHE

- Procuration ou pouvoir N° 6 - Pouvoir pour liquidation d'un héritage ancien ou récent N° 6
- Réforme des articles du Code Civil sur le^{me} divorce Nos 7 & 9 - Procuration pour délégation de solde N° 8

NOS P.T.T.

- La poste au Stalag N° 4
 - Abonnements aux Journaux Nos 10/12
 - Prix des abonnements N° 7

NOS BOUQUINS

- La Bibliothèque du Stalag Nos 4 & 5 - Demande individuelle de livres
 - Livres pour les étudiants N° 8 d'étude N°s 5 & 8

LA CHRONIQUE DU DOCTEUR

- Conseils médicéux № 1
 - Hydrothérapie № 6
 - Puces et poux № 9
 - Furoncles et furonculose № 13
 - L'hygiène en captivité Nos 2 & 5
 - L'urticaire Nos 7 & 8
 - La gale Nos 10 & 12
 - Les poux № 14

LA CHRONIQUE DU DENTISTE : Nos 3 & 4

POUR LES BELGES : Nos 8 - 12 & 14

DIVERS

- 6 Le Bureau du Travail Nos 5 & 6 Risques d'amour N° 10
- Lettre aux Postiers N° 13

